

réussiraient très-bien à Manille, et donneraient un produit abondant. Les mûriers y croissent à souhait ; mais l'on s'est borné à des expériences.

On recueille une assez grande quantité de cire : les indigènes la trouvent dans le creux des arbres. Les sauvages qui habitent les montagnes en récoltent beaucoup ; ils l'apportent aux habitans des villages voisins de leurs forêts. La consommation en est considérable, particulièrement à Manille ; cependant il en reste pour l'exportation.

Le poivre se cultive dans les provinces de la Laguna, Tayavas et Batangas, mais en très-petite quantité ; il est de fort bonne qualité.

Le café, la cannelle, la muscade et le cacao croissent spontanément ; toutefois on en cultive fort peu ; le cacao est néanmoins plus généralement soigné, en raison de l'usage du chocolat si commun chez les habitans.

L'objet principal de la culture la plus soignée, quoique pénible, est le riz. Les naturels s'en occupent avec constance : il fait la base de la nourriture de la population. On en exporte rarement. Le froment réussit aussi, et plus particulièrement dans les provinces du nord.

Les Philippines produisent le bois d'ébène et le brésillet qui s'exportent en assez grande quantité : les forêts immenses qui couvrent ces îles,

contiennent les bois les plus précieux et de très-beaux bois de construction. Presque tous les métaux utiles et précieux existent dans cet archipel ; les montagnes qui les renferment sont en grande partie habitées par des sauvages ; ils recueillent dans des ruisseaux de la poudre d'or qu'ils échangent avec leurs voisins ; la province d'Yloços a des mines de fer et de cuivre. Le fer se trouve également dans divers cantons très-rapprochés de la capitale ; il est abondant au pied des montagnes de Moron sur le lac de Bay ; le gouvernement exploite cette mine ; il fabrique dans ses usines les boulets et les munitions de guerre nécessaires au service ; le transport de ces objets a lieu par eau jusque sous les murs de Manille.

Il existe aux Philippines quatre classes de propriétaires. La première et la plus considérable se compose des moines de différens ordres : la seconde comprend les Espagnols dont le nombre n'excède pas une douzaine ; la troisième les métis et les principaux indigènes : on peut ranger dans la quatrième tous les naturels qui cultivent un petit terrain autour de leurs maisons et près de leurs villages.

Les revenus dont les ordres religieux jouissent sont le produit de leurs propriétés ; ceux des terres des Espagnols se réduisent à rien ; il leur est impossible de soutenir la concurrence des moines et

des indigènes. Ces deux classes de propriétaires sont celles qui tirent le parti le plus avantageux de leurs biens ruraux ; les lois favorisent beaucoup les indigènes.

La fabrication de tissus de différentes qualités est très-active , et portée à un certain degré de perfection ; elle occupe un nombre considérable d'indigènes ; dans leurs chétives cabanes couvertes de bambous , avec un métier fort simple , ils font des toiles remarquables par leur finesse et leur beauté. En effet , ces tissus ne le cèdent en rien à ceux des autres peuples de l'Asie. Ces hommes seraient susceptibles de faire mieux encore ; car ils ne connaissent point les principes méthodiques , et ignorent l'importance de la subdivision du travail qui conduit à le simplifier et à le perfectionner. On s'étonne avec raison de leur adresse lorsqu'on réfléchit qu'ils nettoient , filent et tissent le coton sans machines d'aucune sorte.

Le commerce intérieur est très-actif et très-important ; il est facilité par la grande quantité de rivières navigables sur les bords desquelles les indigènes se plaisent à placer leurs villages. Manille, située au fond d'une baie magnifique , baignée par une grande rivière qui joint la baie à un très-beau lac , est l'entrepôt de ce commerce.

Les relations commerciales des Philippines avec les nations européennes , l'Amérique et

l'Asie sont très-considérables ; depuis quelques années elles ont changé de nature , ce qui a été causé par les événemens survenus en Espagne et par les convulsions qui agitent l'Amérique. Le commerce d'Acapulco et du Mexique , qui offrait quelques avantages aux habitans espagnols de Manille , a été interrompu ; cette classe est privée de fonds considérables. Le cours des affaires en a éprouvé une certaine suspension : certainement il reprendra une nouvelle direction. Le moment est critique pour cette colonie ; le commerce extérieur se borne aujourd'hui à l'expédition d'un ou deux brigs qui vont chercher une chance douteuse sur les côtes d'Amérique ; quelques cargaisons sont destinées pour l'Espagne , et une ou deux pour la Chine. Une demi-douzaine sont venues cette année à Manille pour y charger du sucre et de l'indigo. Le maintien de l'ordre et de la tranquillité est nécessaire pour que le commerce des Philippines établisse de nouvelles relations au dehors , et pour que les étrangers puissent y venir avec plus de sûreté chercher les productions dont l'exportation est si profitable à cet archipel.

Il fut pendant long-temps à charge à l'Espagne. La possession des Philippines n'offrait d'autre avantage à cet état que celui d'en priver une des puissances maritimes rivales qui aurait pu s'y établir. Depuis vingt-cinq ans seulement , les

revenus des Philippines ont commencé à augmenter sensiblement.

Parmi les causes d'un changement si favorable on peut compter l'établissement de la régie du tabac, et l'admission dans le port de Manille des bâtimens de toutes les nations. La régie du tabac a donné un produit net; l'admission des navires étrangers a augmenté le produit des douanes. Depuis ce moment les Philippines ont pris un nouvel aspect. La cour d'Espagne a senti qu'il était d'une nécessité indispensable de mettre une aussi riche propriété à l'abri d'une tentative de la part de l'ennemi. Ainsi les dépenses augmentaient en même temps que les revenus, mais dans une bien moindre proportion; il faut en excepter la période comprise entre 1796 et 1802, pendant laquelle le gouvernement de Manille a dû, à tout prix, prendre les moyens de résister à une invasion dont les Anglais le menaçaient. En 1780 les revenus se montaient annuellement à 700,000 piastres; ils s'élèvent en 1822 à près de 3,000,000 de piastres, et laissent un excédent applicable au paiement de la dette contractée à l'époque dont il vient d'être question, et qui était alors de 900,000 piastres. Les finances sont très-bien administrées.

Après la régie du tabac, l'objet qui rapporte le plus est celle du vin de coco. Les droits de douane

sont perçus d'après une évaluation arbitraire; ils sont de douze pour cent au moins sur les importations, et de trois pour cent sur les exportations. Les navires espagnols n'acquittent que la moitié de ces droits.

La noix d'arec est en régie. La passion des indigènes pour les combats de coqs est si forte, que le gouvernement a cru devoir la faire tourner au profit du trésor public. Il est défendu de faire battre les coqs chez soi. Deux fois la semaine le théâtre bâti pour ce spectacle est ouvert; les propriétaires des coqs les y apportent moyennant un droit; les spectateurs paient leur entrée: ces combats sont très-suivis, et donnent lieu à des paris considérables; cette manie rapporte au fisc plus de 40,000 piastres.

Le tribut personnel payé par chaque famille d'indigènes était dans le principe de huit réaux; la nécessité de faire face aux dépenses extraordinaires de la guerre, a forcé de le porter à dix; les métis paient le double, et les Chinois six piastres par tête annuellement. Il faut ajouter trois réaux de plus pour d'autres subventions, de sorte que chaque famille d'indigènes paie annuellement quatorze réaux, celle des métis vingt-huit, et chaque Chinois six piastres trois réaux. Les hommes ne commencent à acquitter le tribut qu'à vingt ans et en sont exempts à soixante; la

femme ne paie que depuis l'âge de vingt-cinq ; si elle est mariée elle ne doit rien. Les soldats qui ont servi six ans sont exempts de tribut, ainsi que les indigènes qui se distinguent par leur industrie dans les arts mécaniques ou par l'état florissant de leur culture.

Les revenus se montent à . . . 2,570,000 piastres.

Les dépenses à 799,000

Il reste donc au gouvernement . 1,571,000

Le gouverneur des Philippines a le titre de capitaine général ; il est le chef de l'administration civile et militaire, et préside la junte ou conseil suprême, composée des oydores et des fiseaux ; l'intendant siège également à ce conseil et administre seul les finances. Les provinces sont régies par des subdélégués ou alcades qui perçoivent les tributs.

Les ecclésiastiques exerçaient naguère une bien grande influence. Les missionnaires espagnols, comme je l'ai dit plus haut, ont été les seuls conquérans des Philippines ; seuls ils ont amené les peuples de cet archipel sous la domination de l'Espagne, et les ont maintenus dans des idées de soumission telles, que le gouvernement n'avait jamais cru nécessaire d'y envoyer des troupes européennes. Mais toute l'Europe a vu avec stupé-

faction l'événement affreux qui a eu lieu à Manille au mois d'octobre 1820 ; des étrangers de toutes les nations ont été massacrés de la manière la plus cruelle ; tout ce qui a été publié dans les gazettes à ce sujet, est encore au-dessous de la réalité (1).

(1) Voici quelques détails sur cet épouvantable événement.

A la suite d'un coup de vent assez violent qui se fit sentir dans les premiers jours d'octobre 1820, plusieurs Indiens moururent subitement. Dans l'incertitude où l'on se trouva d'abord sur les causes d'une maladie qui semblait alors respecter les Européens, on pensa qu'elle pouvait provenir des poissons et des coquillages dont se nourrissent les premiers, et qui, par suite des débordemens des rivières, occasionés par les grandes pluies, avaient peut-être contracté une qualité malfaisante. La grande quantité de poissons morts que la rivière chariait parmi les immondices de toute espèce, et surtout l'odeur de putridité exhalée par les coquillages poussés sur le rivage, et dont les Indiens sont si friands, étoient bien propres à accréditer une telle opinion.

En conséquence, une proclamation fut affichée pour inviter les habitans à s'abstenir de manger du poisson et à ne boire de l'eau de la rivière qu'après y avoir mêlé une liqueur spiritueuse. La malveillance se prévalut de cet avis pour répandre parmi les Indiens des bruits d'une absurdité extrême, et dont les conséquences ont été bien funestes.

Cependant les médecins crurent reconnaître des symptômes du cholera-morbus, qui avait ravagé le Bengale, et s'étoit répandu dans plusieurs îles de l'archipel asiatique.

Dans la situation actuelle des choses, il est extrêmement nécessaire que les nations euro-

On s'occupa aussitôt des moyens de guérir les malades, et d'arrêter les progrès de l'épidémie. Le gouvernement, les commerçans, plusieurs particuliers, tous mus par un sentiment d'humanité, s'empressèrent de venir au secours des Indiens en faisant distribuer ou distribuant eux-mêmes les médicamens préparés par les apothicaires.

Les étrangers ne restèrent pas en arrière : les uns en donnant des secours pécuniaires, les autres en administrant gratuitement les médicamens, prouvèrent combien ils prenaient part à l'affliction générale. Quelle récompense leur était réservée !

Des malveillans poussés par la haine, l'envie et la jalousie, insinuent aux Indiens que la maladie a été introduite par les étrangers qui ont empoisonné les eaux ; ils appuient cette assertion atroce sur les lézards, les serpens et autres reptiles que l'un de ces étrangers recueillait soigneusement et conservait dans l'esprit de vin. Ils prétendirent qu'il employait ces objets ainsi préparés à l'usage coupable que leur méchanceté inventait : il n'en fallait pas davantage pour enflammer l'esprit d'une populace ignorante et crédule.

Le 10 octobre au matin, une troupe d'Indiens furieux se rassemble, et ces barbares, armés de fusils, de lances, de coutelas, de sabres, de gros pilons, de flèches, en un mot de tout ce qui leur tombe sous la main, se répandent dans les quartiers habités par les étrangers, enfoncent leurs maisons, égorgent ceux qui, par une fuite précipitée, ne peuvent échapper à une attaque si brusque, et pillent tout

peennes qui tiennent à conserver des relations commerciales avec ce pays, y protègent leurs

ce qu'ils trouvent. Plus de vingt étrangers furent massacrés, trois furent grièvement blessés.

A onze heures du matin, les brigands frappèrent leurs premiers coups ; à quatre heures du soir ils continuaient encore. Dans une occasion si critique, l'autorité agit avec une mollesse inconcevable. Au premier avis qui lui fut donné le gouverneur se mit à la tête d'une cinquantaine de soldats, dont la moitié eût suffi pour faire cesser le carnage, et se porta vers le quartier où les furieux étaient le plus acharnés ; mais au lieu d'employer sa troupe pour disperser une populace prête à prendre la fuite, il l'exhorta à rentrer dans l'ordre et passa outre.

Euhardis par cette marque de faiblesse, les mutins se livrèrent à tous les excès de leur rage ; ils jetèrent par la fenêtre le corps encore palpitant d'un capitaine danois qu'ils avaient horriblement mutilé.

Cependant les principaux personnages de la ville se réunirent à la hâte ; mais les avis se trouvant partagés, on ne prit que des mesures insuffisantes. Les troupes indiennes, les seules qu'il y ait à Manille, et sur lesquelles on n'osait peut-être pas se fier, furent rassemblées. On les envoya le soir partout où les massacres et le pillage avaient eu lieu. On y établit des postes avec de l'artillerie ; des sentinelles furent placées dans les maisons qui avaient été saccagées et où il restait quelque chose qui aurait pu être enlevé.

La tranquillité publique ne fut pas troublée de toute la nuit ; mais les précautions que l'on avait prises n'étaient pas assez imposantes. Le lendemain 11, les Indiens se

navires. Notre arrivée y a fait grand effet, et a été très-utile aux Français qui s'y trouvaient encore.

rassemblèrent encore, et se mirent en marche pour continuer leurs massacres. Cette fois, croyant tous les étrangers exterminés, ils firent entendre ce cri : *mata a los Chinos y a los amigos de los estrangeros!* (mort aux Chinois et aux amis des étrangers).

On voulut temporiser avec eux. L'archevêque s'étant présenté chercha inutilement à les ramener à des sentimens plus humains. Ils l'écoutèrent tranquillement; mais dès qu'il les eut quittés, ils coururent dans les rues où demeuraient les Chinois : ceux-ci, prévenus à temps, parvinrent à se sauver, à l'exception d'un petit nombre dont les uns furent massacrés et les autres blessés plus ou moins grièvement; leurs boutiques furent enfoncées et pillées à peu de distance des troupes qui restaient, pour ainsi dire, spectatrices paisibles de ces scènes d'horreur.

Après l'espèce d'indifférence avec laquelle les chefs du gouvernement avaient vu les excès commis envers des étrangers, auxquels, par le droit des peuples, ils devaient protection, quelle assistance pouvaient espérer les malheureux Chinois, détestés par toutes les classes des habitans de Manille? C'en était probablement fait d'eux tous, si des cris échappés à quelques-uns des brigands n'eussent enfin tiré les Espagnols de leur apathie.

Ces cris étaient : *manana a los Métisses, y pues a los Espanoles!* (demain ce sera le tour des Métis, ensuite celui des Espagnols!) Alors les Espagnols réveillés de leur léthargie, craignirent pour eux-mêmes les suites d'un soulèvement, qu'il eût été si facile d'arrêter dans son principe,

Manille est une excellente relâche pour tout ce qui peut être nécessaire en vivres et en munitions.

surtout si l'on avait voulu écouter les avis de quelques gens de bien et de braves militaires, tels que les commandans de la citadelle et de l'artillerie dont l'honneur se trouvait indignement blessé par l'inaction à laquelle ils se voyaient contraints.

Une nouvelle junte fut convoquée à l'instant. On décida que tous les citoyens blancs seraient armés ainsi que les Métis, et qu'ils se formeraient en gardes nationales, afin de veiller à leur propre sûreté. On fit marcher vers les faubourgs de nouvelles troupes qui dispersèrent aisément les mutins. Des pièces de canon ajoutées aux premières, furent placées convenablement, et les chefs militaires furent autorisés, hélas trop tard! à faire tirer sur les Indiens réunis au nombre de plus de trois cents. L'ancien corrégidor, don Manuel Varela, homme d'une activité et d'un courage reconnus, fut rappelé. La reconnaissance des étrangers lui doit un hommage public, ainsi qu'à don José-Nicolas Yrastora, par le dévouement que ces deux fonctionnaires montrèrent et les services qu'ils rendirent dans cette occasion.

On ne pouvait se rendre compte des atrocités qui venaient de se commettre; mais il était nécessaire d'en rechercher les auteurs. Il importait surtout de laver les étrangers du projet abominable qu'en leur imputait, d'avoir empoisonné les eaux, opinion que n'avaient pas rougi d'adopter des hommes appartenant à une classe que, partout ailleurs, on eût regardée comme trop éclairée pour ajouter foi à des absurdités si grossières.

Il fut ordonné de faire des perquisitions dans les cases

Le port et l'arsenal de Cavite offrent également de grandes ressources.

La position de cette colonie et la crainte de quelques accidens, nous ont engagés à ne laisser descendre aucun de nos matelots à terre; cet ordre a été exécuté avec la plus parfaite exactitude; une rixe avec les indigènes aurait pu avoir des conséquences très-graves. Le cholera-morbus s'est introduit à bord malgré toutes nos précautions; nous avons promptement mis à la voile avec quarante-huit hommes sur les cadres;

des Indiens; la plupart avaient été abandonnées par leurs coupables habitans. Ils s'étaient enfuis dans les campagnes. On trouva dans quelques cases de l'argent et des objets volés dans le pillage des maisons des Européens; tout fut déposé provisoirement dans un lieu sûr. Des coupables furent emprisonnés; il y avait parmi eux trois individus de race européenne, chez lesquels on avait découvert des dépôts considérables en or et en argent. Le juge de Léhas fut invité à faire toutes les démarches nécessaires pour constater si des objets d'histoire naturelle trouvés chez des Français étaient réellement du poison.

Tous les étrangers qui avaient pu se soustraire aux coups des meurtriers, avaient été conduits sous bonne escorte à la citadelle. Protégés par le commandant don Alexandre Parène, ils reçurent pendant plus de quinze jours qu'ils y restèrent, de ce brave homme et de sa famille, toutes les attentions qui pouvaient adoucir l'horreur de leur situation.

nous en avons perdu huit. A force de soins et d'efforts, nous sommes parvenus à extirper le germe du mal. Le changement de climat a beaucoup fait; je suis persuadé que si nous étions restés plus long-temps à Manille, nous aurions été obligés de désarmer la frégate. Nous partîmes pour Macao